



## VOYAGE D'ETUDES

### “Autriche : un “petit” pays au carrefour de l’Europe”

Master 211 DIAGNOSTIC ECONOMIQUE INTERNATIONAL

2023/2024

Vienne

Dates: 20/04/2024 - 27/04/2024

## PRESENTATION DES VISITES

Visite 1 : Banque centrale d'Autriche
---------------------------------------

### Lieu/Logistique

- Date : Lundi 22 avril, 10h - 11h30
- Lieu : Otto-Wagner-Platz 3, Vienne

**Les intervenants :** Birgit NIESSNER, Maria Teresa VALDERRAMA

### Présentation de l'institution :

La Banque centrale d'Autriche (Oesterreichische Nationalbank ou OeNB) est une banque centrale nationale membre de l'Eurosystème. Elle a donc comme rôle de mener la politique monétaire de l'Autriche, en application des mesures prises par la Banque centrale européenne (BCE). A ce titre, sa mission est donc la même que celle de toutes les banques nationales de l'Union européenne. Cependant, la Banque centrale autrichienne gère aussi depuis 1989 la Monnaie autrichienne, c'est-à-dire la fabrication de la monnaie.

**Thème de la visite :** Etat des lieux de l'économie autrichienne, les développements monétaires en zone euro et les implications pour l'Autriche

### Questions :

- Pourriez-vous nous fournir une description des principaux piliers de l'économie autrichienne ?
- Quelles sont les principales tendances de l'économie autrichienne aujourd'hui ? Quelle est l'ampleur de l'impact du ralentissement de l'économie allemande sur celle de l'Autriche ?
- L'inflation en Autriche a atteint 4,2 % en février 2024. Pouvez-vous nous décrire le profil actuel de l'inflation et comment il a évolué ? Selon vous, combien de temps faudra-t-il pour atteindre l'objectif de 2 % en Autriche ?
- Le solde de la balance courante est (structurellement) positif en Autriche et le budget est équilibré : ces fondamentaux économiques renforceront-ils l'Autriche comme l'une des économies leaders en Europe pour la prochaine décennie ?
- Dans le contexte des tensions géopolitiques et de la hausse des prix de l'énergie, comment l'Autriche pourrait-elle agir pour réduire sa forte dépendance aux importations d'énergie ?
- Pourquoi la Banque nationale d'Autriche se concentre-t-elle sur la région des pays d'Europe centrale, orientale et du sud-est (CESEE) ? Quelle est l'importance de cette région pour l'économie autrichienne ?

- La dépendance à cette région en termes d'actifs étrangers (2/3), d'investissements directs étrangers (1/3) et d'exportations de biens (1/4) représente-t-elle un risque ou une opportunité pour l'économie autrichienne ?
- Selon vous, devrions-nous intégrer les pays candidats à l'UE de la région CESEE (Turquie, Macédoine du Nord, Moldavie, Bosnie-Herzégovine, Monténégro, Serbie, Albanie) et l'Ukraine au sein de l'Union européenne ? De la zone euro ?
- Quelles sont les implications spécifiques des niveaux élevés des taux d'intérêt dans la zone euro pour l'Autriche ?
- La zone euro est-elle une zone monétaire optimale ? Sinon, quels problèmes cela pourrait-il soulever et comment le système européen de banques centrales pourrait-il y remédier ?
- La règle européenne de 2 % d'inflation est-elle un obstacle ou une protection pour les économies européennes ?

### Visite 2 : Ambassade de France

- Date : lundi 22 avril à 14h
- Lieu : Ambassade de France en Autriche, Technikerstrasse 2, A-1040 Wien

**Les intervenants :** Frédéric Joureau, Chargé d'affaires de l'Ambassade de France et Susanne Maynhardt, adjointe au chef de service économique

#### **Présentation de l'institution :**

L'Ambassade de France en Autriche joue un rôle essentiel dans le renforcement des relations diplomatiques, culturelles, et économiques entre la France et l'Autriche. Elle œuvre pour promouvoir la coopération bilatérale à travers diverses missions. Celles-ci incluent la représentation officielle de la France auprès des autorités autrichiennes, la promotion de la langue française et de la culture francophone, ainsi que le soutien aux entreprises françaises opérant en Autriche. L'ambassade se compose de différentes organisations telles que la chancellerie diplomatique, le service de sécurité intérieure, le service économique, la Représentation permanente de la France auprès des Organisations Internationales et des Nations Unies à Vienne et la Représentation permanente de la France auprès de l'OSCE, ainsi que des sections consacrées aux affaires consulaires et à la coopération éducative et culturelle.

Thème de la visite : **Les enjeux économiques et politiques en Autriche**

#### **Questions :**

- Quelle place économique pour l'Autriche dans l'UE ? Quelles sont les principales forces et faiblesses de l'économie autrichienne ?

- Quels sont les principaux secteurs dans lesquels la France et l'Autriche coopèrent économiquement ? Comment l'Ambassade promeut-elle les entreprises françaises en Autriche ?
- Quels sont les obstacles rencontrés par les entreprises françaises en Autriche, et comment l'ambassade les aide-t-elle à les surmonter ?
- Existe-t-il des accords commerciaux spécifiques ou des projets de coopération industrielle en cours entre la France et l'Autriche que l'ambassade soutient activement ?
- Existe-t-il des secteurs émergents où la France et l'Autriche pourraient renforcer leur coopération ? Si oui, quels sont-ils ?
- Quels facteurs expliquent la montée de l'extrême droite en Autriche ?
- L'Autriche a-t-elle les moyens d'atteindre son objectif d'assurer une production d'électricité d'origine 100 % renouvelable d'ici 2030 ?
- L'Autriche agit-elle pour réduire sa forte dépendance à l'égard des importations d'énergie, notamment de gaz russe ?
- Existe-il des initiatives franco-autrichiennes en matière de développement durable et d'énergie propre ?
- En tant que représentants de la France en Autriche, qui sont vos principaux interlocuteurs ? Quel est le rôle de la représentation permanente de la France à l'ONU et à l'OSCE ?

### Visite 3 : OPEC

#### **Lieu/Logistique**

- Date : mardi 23 avril à 9h45
- Lieu : Helfferstorferstraße 17, 1010 Wien, Autriche

#### **Les intervenants :**

- Mr Alhamadi, Officer in Charge of PR
- Dr Gwandu, PR Coordinator
- Hind Zaher, PR Specialist

#### **Présentation du l'institution :**

L'OPEP (Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole) est une organisation intergouvernementale visant à garantir les intérêts des pays exportateurs de pétrole et à assurer la stabilité et l'approvisionnement des marchés pétroliers. Créée en septembre 1960 à la conférence de Bagdad par l'Arabie Saoudite, l'Iran, l'Irak, le Koweït et le Vénézuéla, l'OPEP avait pour mission initiale de garantir aux pays exportateurs de pétrole un prix « juste et stable » du pétrole par un contrôle des exportations dans un contexte de prix faibles et fortement volatiles et de fort déséquilibre entre le Nord industrialisé et

les pays riches en ressources pétrolières. 90% de la production et 75% de la capacité mondiale de raffinage étaient alors contrôlés par 5 compagnies américaines, 1 anglaise, 1 anglo-hollandaise et 1 française. Ce n'est cependant qu'à partir des années 70 et par le biais de nationalisation, que les pays membres de l'OPEP ont pu influencer l'offre de pétrole et par conséquent les prix. L'organisation a notamment prouvé son rôle stratégique pendant la guerre du Kippour et les deux chocs pétroliers et plus récemment, pendant les crises sanitaires et énergétiques. Aujourd'hui, l'OPEP réunit 12 membres : Algérie, Arabie Saoudite, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Iran, Irak, Koweït, Libye, Nigéria, Emirats arabes unis et Vénézuela qui représentent environ 70% des réserves prouvées dans le monde (d'après les membres). A noter également que l'OPEP a conclu un accord avec 11 autres pays non-membres (dont la Russie) se réunissant sous le nom d'OPEP + visant également à contrôler les cours de pétrole en mettant en commun les efforts de production.

**Thème de la visite : OPEP : Quel rôle dans la transition vers une économie neutre en carbone ?**

**Questions :**

- Dans quel contexte l'OPEP a-t-elle été créée ?
- Quel était son rôle initial, son mandat et son objectif, et comment ont-ils évolué au fil des années ?
- Quels sont les événements majeurs qui ont mis en lumière le rôle de l'OPEP sur la scène mondiale ?
- Comment l'OPEP et ses membres envisagent-ils leur rôle dans la transition vers la neutralité carbone ?
- Comment l'OPEP et ses membres voient-ils le rôle de l'industrie pétrolière dans la transition énergétique ?
- Quelle est la marge de manœuvre actuelle de l'OPEP pour influencer les politiques de ses membres dans cette transition énergétique ?
- L'OPEP inclut-elle déjà des variables vertes dans la coordination des politiques pétrolières de ses membres ?
- Le mandat de l'OPEP doit-il évoluer à court terme pour favoriser son rôle dans la transition énergétique, et si oui, comment ?
- Comment cette possibilité serait-elle accueillie par les pays membres et non-membres ?
- Concernant la guerre opposant Israël et le Hamas et l'escalade des tensions que nous avons observée au Moyen-Orient :
  - o Quels sont vos différents scénarios pour la poursuite des conflits et quelles en seraient les conséquences sur les prix de l'énergie ? Ces conséquences pourraient-elles mener à des décisions concernant la production de pétrole ?

- Comment l'organisation gère-t-elle l'escalade des tensions dans la région du Moyen-Orient ?

## Visite 4 : Agence de l'Union européenne pour les droits fondamentaux

### Lieu/Logistique

- Date : Mardi 23 avril à 14h30
- Lieu : Schwarzenbergplatz 11, 1040 Vienna, Austria

**Les intervenants** : Deux experts (les noms seront communiqués plus tard)

**Directeur de l'institution** : Michael O'Flaherty

**Présentation de l'institution** : L'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) est une agence chargée de surveiller et de promouvoir les droits fondamentaux dans les pays membres de l'UE. Créée en 2007 et basée à Vienne, en Autriche, la FRA fournit des conseils et des analyses aux institutions de l'UE et aux États membres sur les questions liées aux droits fondamentaux.

Sa tâche principale consiste à recueillir et publier des informations et des données pertinentes, objectives, fiables et comparables sur la situation des droits fondamentaux dans tous les pays de l'UE, dans les limites du champ d'application du droit de l'Union. L'agence encourage également le dialogue avec la société civile afin de sensibiliser le public aux droits fondamentaux et de diffuser ses travaux.

Les domaines de travail de la FRA comprennent la lutte contre la discrimination, la protection des droits des migrants et des demandeurs d'asile, la promotion de l'égalité des genres, la protection des droits des enfants, la vie privée et la protection des données, ainsi que la lutte contre le racisme et la xénophobie.

L'agence couvre les pays de l'UE. Les pays candidats potentiels à l'adhésion à l'UE et les pays avec lesquels un accord de stabilisation et d'association a été conclu peuvent participer aux travaux de l'agence en tant qu'observateurs.

L'agence entretient des relations de travail particulièrement étroites avec:

- les institutions, organes et agences de l'UE;
- les États membres de l'UE et leurs parlements;
- le Conseil de l'Europe;
- les groupes et organisations actives dans le domaine des droits fondamentaux et la plate-forme des droits fondamentaux;
- les organes nationaux chargés des droits de l'homme;
- les Nations unies, l'OSCE et d'autres organisations internationales.

## Thème de la visite :

Compréhension du travail de la FRA sur les droits fondamentaux :

- Exploration de la portée des activités de la FRA en matière de droits fondamentaux.
- Analyse des défis auxquels la FRA est confrontée et de la manière dont l'agence y répond.

Défis en matière de protection de l'enfance :

- Examen des principaux défis en matière de protection de l'enfance.
- Compréhension des initiatives et stratégies de la FRA relatives à la protection de l'enfance.

## Questions :

- Quelles sont les principales tendances émergentes en matière de violation des droits fondamentaux dans l'UE. Comment la FRA les identifier et à y répond ?
- Comment la FRA aborde-t-elle les défis liés à la protection des droits des enfants dans le contexte de la migration et des déplacements forcés, en particulier dans les situations de crise humanitaire ?
- Quels sont les principaux obstacles auxquels la FRA est confrontée dans son travail pour promouvoir l'égalité des genres et lutter contre les discriminations, en particulier celles liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre ?
- Comment la FRA adapte-t-elle ses stratégies de collecte de données pour répondre aux nouvelles réalités sociales, technologiques et politiques, notamment en ce qui concerne la protection de la vie privée et des données dans un monde de plus en plus numérique ?
- Pouvez-vous nous expliquer comment la FRA collabore avec les États membres pour renforcer la mise en œuvre des recommandations et des instruments juridiques relatifs aux droits fondamentaux, en particulier dans les domaines où les progrès sont les plus nécessaires ?
- Quels sont les défis spécifiques auxquels la FRA est confrontée dans son travail pour protéger les droits des enfants en ligne, en particulier en ce qui concerne les menaces telles que la cyberintimidation, l'exploitation sexuelle et l'accès à des contenus préjudiciables ?
- Pouvez-vous partager des exemples de bonnes pratiques observées dans les États membres de l'UE en matière de protection des droits des enfants, et comment la FRA travaille-t-elle à promouvoir leur adoption et leur diffusion à travers l'Union européenne ?
- Quelles sont les implications des évolutions politiques récentes en Europe, telles que la montée des mouvements nationalistes et populistes, sur les efforts de la FRA pour protéger et promouvoir les droits fondamentaux ?

Visite 5 : Agence de développement autrichienne
---

**Lieu/Logistique**

- Date : mercredi 24 avril, 10h
- Lieu : Zelinkagasse 2, Vienne

**Les intervenants** : Walter EHMEIR**Présentation de l'institution :**

L'agence de développement autrichienne (ADA) est une banque nationale de développement dont les trois objectifs principaux sont de "combattre la pauvreté, assurer la paix et préserver l'environnement". Pour remplir ces objectifs, l'Agence finance des programmes et des projets pour un montant total de 557 millions d'euros à destination des pays en développement.

L'ADA concentre ses financements en Afrique, en Asie, en Europe du Sud et dans les pays du Caucase du Sud. Elle possède une liste de pays prioritaires, parmi lesquels 5 pays parmi les pays les moins avancés (PMA – Burkina Faso, Ethiopie, Ouganda, Mozambique et Bhoutan), les pays des Balkans occidentales, 3 pays d'Europe de l'Est et du Caucase (Arménie, Géorgie et Moldavie), et la Palestine. Elle travaille avec ses partenaires européens, mais aussi avec les institutions publiques, les organisations de la société civile et les entreprises dans le but d'assurer un développement durable dans ces pays.

Au-delà de ses priorités géographiques, l'Agence a également des secteurs de prédilection : la fourniture d'eau potable, les énergies renouvelables, la protection contre les effets du changement climatique, l'agriculture et la foresterie, le secteur privé, les droits humains et l'Etat de droit. Dans tous ses programmes et projets, l'ADA est également vigilante au respect d'une participation égale des hommes et des femmes, et aux besoins particuliers des enfants et des personnes en situation de handicap.

L'Agence est sous la tutelle du Ministère fédéral autrichien de l'Europe et des affaires étrangères. Elle reçoit également une partie de ses fonds de l'Union européenne et conduit des programmes au nom de la Commission européenne. L'ADA travaille également avec le secteur privé et alloue des fonds privés pour la coopération du développement. Avec ses instruments de financement, l'ADA participe au financement de projets d'entreprises dans les pays en développement et émergents qu'elle considère comme contribuant positivement à l'amélioration des conditions de vie des populations.

L'ADA possède 23 bureaux dans le monde en charge de s'assurer de la bonne utilisation des fonds et que les opérations de l'Agence sont en ligne avec les objectifs nationaux et les besoins des populations locales.

L'ADA a pour rôle, comme toute banque de développement nationale, d'appliquer la politique de développement décidée au sein du pays. Comme membre du Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'OCDE, l'Autriche s'est engagée à fournir 0,7 % de son Revenu National Brut (RNB) en Aide publique au développement (APD). Toutefois, comme la majorité des membres du CAD, l'Autriche est loin d'atteindre ce montant avec 0,38 % de son RNB destiné à l'APD en 2023 (soit 1,95 Mds d'€), soit dans la moyenne des 31 pays membres du CAD. A titre de comparaison, la France a fourni en 2023 0,5 % de son RNB en APD (soit 15,43 Mds d'€).

**Thème de la visite :** L'Austrian development agency : le coeur de la politique d'aide publique au développement autrichienne ?

**Questions :**

- Quels sont les pays d'intervention de l'ADA ?
- Quelle est la répartition des pays et des secteurs d'intervention (eau, énergie, santé, etc.) dans les projets de l'ADA ?
- Comment le soutien de l'ADA a-t-il évolué dans le temps ?
- Comment un projet est-il conduit du début à la fin ? Y a-t-il une évaluation ex-ante et/ou ex-post de la politique ? Si oui, comment est-elle menée ?
- Comment l'ADA est-elle financée ?
- Quels instruments de financement sont utilisés (subventions, prêts, etc.) ? Quelle est la part de ces instruments dans le financement global ?
- Comment l'ADA met-elle en place sa "Stratégie de Durabilité" adoptée en 2021? Comment l'agence travaille-t-elle pour atteindre les objectifs environnementaux, sociaux et organisationnels ?
- Quelle est la part de l'aide publique au développement dans le PIB de l'Autriche ?
- L'ADA travaille-t-elle avec d'autres entités publiques autrichiennes ? (ex : y a-t-il une coordination avec le ministère des Finances, et si oui, comment fonctionne-t-elle ?)

## Visite 6 : Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe

**Lieu/Logistique**

- Date : jeudi 25 avril, 8h40/12h30
- Lieu : Wallnerstraße 6, 1010 Wien, Autriche

**Présentation de l'institution :** L'OSCE est une organisation internationale composée de 57 pays. Son objectif principal est la prévention des conflits en encourageant la coopération

entre les pays membres sur différentes thématiques qui visent toutes à renforcer la sécurité. Il s'agit d'une organisation à caractère politique et diplomatique.

L'Autriche est l'un des pays participants et est le pays hôte de l'organisation (au même titre que d'autres organisations internationales telles que l'ONU et l'OPEP). L'OSCE ne représente cependant pas la position autrichienne mais celle de ses 57 pays membres.

Par ailleurs, l'OSCE a une approche globale de la sécurité, dont l'un des volets est la coopération économique et environnementale dans toute la zone OSCE. Nous allons pouvoir développer ces thématiques lors de notre visite.

En outre, la sécurité dans l'espace de l'OSCE dépend fortement de la coopération et du dialogue entrepris avec les régions voisines, notamment les partenaires méditerranéens et asiatiques.

- Les partenaires méditerranéens mettent l'accent sur la lutte contre le terrorisme, la sécurité des frontières, la gestion de l'eau, les défis liés à la sécurité environnementale, la gestion des flux migratoires, le dialogue interculturel et interreligieux.
- Les partenaires asiatiques, quant à eux, partagent des expériences communes dans la lutte contre les menaces transnationales, la gestion des frontières, la résolution des problèmes de transport, la lutte contre la traite des êtres humains, l'établissement d'institutions démocratiques et la conduite des élections.

La présidence de l'OSCE est assurée chaque année par un État membre désigné par le Conseil ministériel. Le ministre des Affaires étrangères de cet État assume la fonction de président. Cette année, il s'agit de Ian Borg, ministre des Affaires Etrangères de Malte.

Le Conseil ministériel, avec les ministres des Affaires étrangères des États membres de l'OSCE, constitue l'organe de décision de l'organisation. Habituellement, les réunions ministérielles ont lieu une fois par an dans le pays occupant la présidence. Le Conseil permanent, quant à lui, est responsable des consultations politiques régulières et de la gestion des activités quotidiennes. Se réunissant chaque semaine à Vienne, les réunions du Conseil permanent sont convoquées et présidées par le Président de l'OSCE ou son représentant.

L'OSCE est financée par les contributions de ses 57 États participants.

**Thème de la visite :** réunion du Conseil permanent – Ambassadeurs des pays participants + présentation sur les thématiques de coopération économique et environnementale.

**Questions :**

- Quels sont les principaux défis actuels auxquels l'OSCE est confrontée dans la région ? La guerre en Ukraine domine-t-elle une grande partie de vos activités ?

- Quel est le rôle de l'OSCE dans la promotion de la sécurité et de la stabilité en Europe et dans ses régions voisines ?
- L'OSCE collabore-t-elle avec d'autres organisations internationales, telles que les Nations Unies et l'Union européenne, pour atteindre ses objectifs ?
- Comment voyez-vous l'évolution du conflit entre Israël et la Palestine ? Israël est l'un de vos partenaires de coopération dans la région méditerranéenne. Comment cela impacte-t-il vos relations ?
- Pouvez-vous nous parler des initiatives récentes de l'OSCE en matière de prévention des conflits ?
- Quelles sont les perspectives d'élargissement de l'OSCE et comment cela pourrait-il contribuer à la sécurité et à la stabilité dans la région ?
- Comment l'OSCE évalue-t-elle l'impact de ses activités et quels sont les critères de succès pour ses missions et initiatives ?
- Quels sont les principaux domaines de coopération économique promus par l'OSCE ? Comment l'OSCE facilite-t-elle le commerce et les investissements entre les États participants, en particulier dans les régions touchées par des conflits ou des tensions ?
- Quel est le rôle de l'OSCE dans la promotion des pratiques durables ? Comment l'OSCE encourage-t-elle la coopération transfrontalière dans la gestion des ressources naturelles et la protection de l'environnement ?
- Pouvez-vous nous parler de partenariats ou de projets spécifiques de l'OSCE visant à améliorer la protection de l'environnement et la gestion des risques environnementaux, en particulier dans les zones de conflit ou post-conflit ?